

Préfecture des Alpes-Maritimes

COMMUNE DE BIOT

Porter à connaissance de l'aléa retrait-gonflement des sols argileux

Carte d'aléas

27 JAN. 2012

Pour le Préfet
La Directrice Adjointe
du Secrétariat Général aux Affaires
Départementales
S.G.A. B. 1244

Annick RAGOT

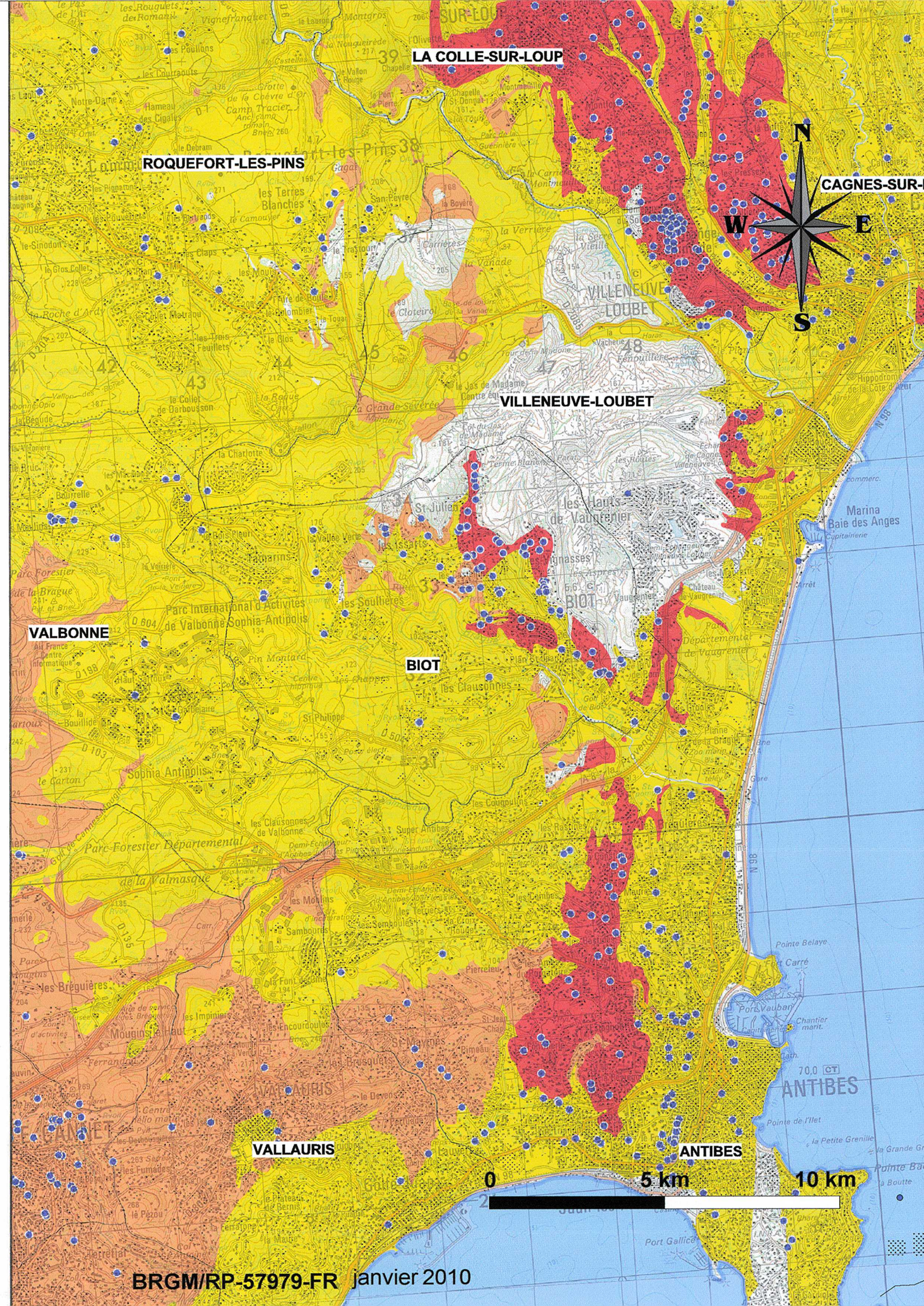
Echelle : 1/50 000

Novembre 2011

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE EAU RISQUES



BRGM/RP-57979-FR janvier 2010



LÉGENDE

Zone d'aléa retrait-gonflement :

- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible

Zone a priori non argileuse,
non sujette au phénomène de retrait-gonflement
sauf en cas de lentille ou de placage argileux local
non repéré sur les cartes géologiques actuelles

- Sinistre attribué au retrait-gonflement des argiles
- Zones bâties (données BD-Topo IGN ©)
- Limite de commune